

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 2 juillet 2008

OBJET

de la Délibération

**CONSTRUCTION DE
LOGEMENTS
SOCIAUX –
PARTICIPATION
AUX GARANTIE
D'EMPRUNT**

Date de convocation du Conseil Municipal

26 juin 2008

Date d'affichage : 26 juin 2008

Nombre de Conseillers en exercice : 33

Président de la Séance : Monsieur LE ROCH, Maire

Secrétaire de Séance : Madame LE DOARE

Etaient présents

M. LE ROCH, Maire ; M. LE DORZE, Mme GOUTTEQUILLET, M. LE MAPIHAN, Mme BURLOT, M. LE COUVIOUR, Mme DORE-LUCAS, M. MARCHAND, Mme JEHANNO, M. PARMENTIER
Adjoints au Maire.

MM. BAUCHER, JARNO, Mmes GREZE, OLIVIERO, LE PAVEC, MM. LE BELLER, GIRALDON, Mme PESSEL, M. BURBAN, Mmes PEDRONO, RAMEL-FLAGEUL, M. LE BARON, Mmes DONATO-LEHUEDE, LE DOARE, Mme LE STRAT, M. DERRIEN, M. PERESSE, Mme GUEGAN, M. MOUHAOU, Conseillers Municipaux.

Absents ayant donné pouvoir

M. LE BOTLAN à Mme JEHANNO
Mlle ORINEL à M. LE DORZE
Mme ROUILLARD à M. PERESSE

Absent

M. BONHOURE

CONSTRUCTION DE LOGEMENTS SOCIAUX – PARTICIPATION AUX GARANTIES D’EMPRUNT

Rapport de Daniel LE COUVIOUR

Lors de sa séance du 1^{er} juillet 2008, le conseil communautaire de PONTIVY COMMUNAUTE a examiné les modalités de sa participation aux garanties d’emprunt accordées pour la construction de logements sociaux.

Précédemment garantis à 100 %, les emprunts seront dorénavant garantis par PONTIVY COMMUNAUTE à hauteur de 50 %, à condition que la commune sur laquelle sont construits les logements garantisse elle-même les prêts à hauteur de 50 %.

Compte tenu de l’importance des projets en cours et des besoins à satisfaire sur la commune de PONTIVY en terme de logements locatifs sociaux,

Nous vous proposons :

- D’approuver le principe de financer les demandes de garantie d’emprunts pour la construction de logements sociaux à hauteur de 50 %, 50 % restant à la charge de PONTIVY COMMUNAUTE.

**LES CONCLUSIONS DU RAPPORT SONT ADOPTEES A L’UNANIMITE
POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME**

Fait à Pontivy, le 3 juillet 2008

LE MAIRE

Jean-Pierre LE ROCH